

Le budget—M. Darling

Depuis les dernières élections, 43,000 nouveaux emplois ont été créés pour les jeunes alors que sous les libéraux, 283,000 avaient disparu. Les étudiants des universités, des collègues communautaires et des écoles secondaires vont profiter du nouveau programme Défi 86, cet été. L'entreprise que j'ai mentionnée tout à l'heure, dans mon village natal, engagera 10 étudiants. Il n'est pas étonnant que les employeurs d'un bout à l'autre du pays prennent note du programme d'emplois d'été pour les jeunes et en profitent.

Le gouvernement a mis de côté 210 millions de dollars, afin d'aider les étudiants à se trouver un emploi cet été. L'année dernière, le programme Défi 85 a remporté un vif succès et il a permis d'offrir quelque 101,000 emplois aux étudiants. Le programme de 86 invite les gouvernements provinciaux et municipaux ainsi que les entreprises et les organismes à but non lucratif à profiter au mieux du programme. La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) nous a assurés que le programme Défi 86 n'est pas un autre programme destiné à créer des emplois improductifs pour garder les étudiants occupés. Elle a clairement fait la distinction entre une simple activité et une productivité salubre. Son programme tend à créer des emplois d'été orientés vers la carrière et l'apprentissage, qui pourront être d'une grande utilité dans l'avenir. On donnera également la priorité aux étudiants lorsque viendra le temps de combler les 25,000 emplois reliés au recensement de 1986.

Alors que le gouvernement s'attaque au problème du taux de chômage élevé...

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais puis-je lui demander de terminer son discours. Son temps de parole est déjà écoulé, mais il peut conclure.

M. Darling: Je vous remercie, monsieur le Président. Je répète que ce budget contribuera grandement à relancer le Canada sur la voie de la prospérité économique. Il réduira également le déficit et favorisera la création d'emplois. Je suis heureux de féliciter le ministre des Finances pour l'excellent travail qu'il a accompli.

Mme Copps: Monsieur le Président, je veux d'abord féliciter le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling) pour ses propos. Je pense qu'ils venaient du fond du cœur. Cependant, quand le député nous parle des compressions prévues dans le budget, je pense que ce seront les gagne-petit et ceux qui sont le moins en mesure de les supporter qui en souffriront le plus.

Le député a manifesté une certaine inquiétude au sujet de l'avenir des Postes. Je me demande s'il pourrait nous préciser, car il existe une certaine confusion dans les messages que nous recevons, quelle est la position du parti progressiste conservateur ou encore du gouvernement au sujet des Postes? Sont-ils en faveur d'un système postal universel? Veulent-ils le privatiser ou le premier ministre (M. Mulroney) se prépare-t-il à jouer le «Rambo» canadien en faisant savoir aux postiers comment le gouvernement entend réagir? Quelle est la position du gouvernement fédéral au sujet des Postes?

M. Darling: Monsieur le Président, je remercie la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps) pour sa question. En ce qui concerne la position du gouvernement, ce dernier favorise un

service postal capable de livrer le courrier dans des délais raisonnables. Je sais que l'on a fixé des objectifs et je dirais qu'il est peu probable que l'un de ces objectifs soit de rentabiliser les Postes d'ici deux ans. Pourtant, les Canadiens estiment que la Société des Postes devrait leur offrir un meilleur service. Il y a bien des années, beaucoup de courrier était acheminé par chemin de fer. J'ai exploité une entreprise pendant des années et je savais que si je postais une lettre avant une heure du matin à Burks Falls—généralement je mettais mon courrier directement au train—elle serait livrée à Toronto le jour même. Nous espérons donc tous que le service va s'améliorer.

Je sais aussi que les Postes sont un service essentiel et qu'il sera assez difficile de le rentabiliser sans accroître les tarifs qui sont déjà trop élevés de l'avis d'un grand nombre.

Mme Copps: Monsieur le Président, la raison pour laquelle j'ai posé cette question au député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling), c'est qu'il représente non seulement des localités urbaines, mais aussi beaucoup de régions rurales qui perdront peut-être leurs services postaux si le système est privatisé. C'est la question que je me pose et je voudrais savoir ce que le député en pense. Si, comme certains ministres ont menacé de le faire, le gouvernement décide de privatiser les Postes, le député croit-il que non seulement Burks Falls, mais aussi nombre de petites localités rurales de sa circonscription jouiront des services de distribution à domicile ou est-ce que ceux-ci seront limités aux grands centres urbains comme Toronto et Hamilton?

M. Darling: Monsieur le Président, je dois reconnaître qu'il ne serait guère rentable pour une entreprise de livrer le courrier à domicile dans les circonscriptions rurales. Dans toute la circonscription de Parry-Sound-Muskoka, par exemple, il n'y a qu'une seule localité où le courrier est livré à domicile. Le reste est déposé à la poste. Je sais aussi que la population est clairsemée comme c'est également le cas dans un grand nombre d'autres circonscriptions. Certains députés, et aussi des ministres importants, je crois, préféreraient que la Société des postes soit privatisée. Nous entretenons tous notre petite idée là-dessus. Je ne partage pas ce point de vue personnellement, mais je crois que le gouvernement doit essayer d'améliorer notre service postal.

Mme Copps: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député à propos d'une autre disposition budgétaire. Je crois qu'il s'en est inquiété lui aussi. Il s'agit de la décision prise, en novembre 1984, par le ministre des Finances (M. Wilson) de ne pas accorder de prestations de chômage aux gens qui prennent une retraite anticipée. Je ne parle pas uniquement du personnel des Forces armées canadiennes, de nos anciens combattants de la guerre de Corée notamment, mais des employés de compagnies privées, comme Black & Decker, qui se sont retrouvés sur le pavé lorsque cette compagnie a fermé ses portes. Comble de l'infortune, voilà maintenant qu'ils n'ont plus droit aux prestations de chômage. Le député était-il déçu de ne trouver, dans le budget du ministre des Finances, aucune mesure pour remédier à cette triste situation?